



Marche, le 14 mai 2019

Compte-rendu de la réunion du CD UPMM de ce lundi 13 mai 19 à Jambes (Adeps)

Présents : Alain, Gabriel, Inge

Excusés : Markus, Pol, Charly

Invité : Dominique

1. Alain remercie tout le monde d'avoir pu se libérer et excuse ceux qui sont retenus au travail. Proposition de commencer directement.
2. Etant entendu que nous attendons encore la décision du Ministre des Sports quant à notre agrégation comme Opérateur de Formation Rando,
Etant entendu que la nouvelle loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations a introduit de nouvelles dispositions qui s'appliquent aux unions professionnelles à partir du 1^{er} mai 2019, nous devons transformer notre union professionnelle en association sans but lucratif. Notre asbl pourra être agréée comme union professionnelle, (j'ai reçu ce mardi la lettre officielle de notre POC au SPF Economie nous enjoignant à changer de statuts en asbl)
Sans attendre l'injonction de passer sous mode de gestion asbl en date du 31 Dec 2023, il nous est loisible de profiter d'un changement de statuts pour déjà se mettre en règle,
Etant entendu qu'une autre nouvelle loi/directive impose aux asbl de signaler les bénéficiaires de celle-ci (liste des administrateurs, liste des membres, liste des membres adhérents,...) et ce via un site UBO (en charge (i/c) Alain)
Avec la création plus que probable de notre centre de formation UPMM induisant aussi la mise en place d'une nouvelle structure, il est décidé de modifier nos statuts (qui venaient d'être refaits) et de provoquer une assemblée générale extraordinaire en juin pour faire valider cet ensemble de « décisions » du CD alias Conseil d'Administration (CA).
3. Le CD(-) réuni ce jour décide donc de :
 - **Scinder la comptabilité UPMM asbl habituelle liée au compte UPMM AXA** (réception cotisations, paiements des primes d'assurance, paiements des coûts liés aux réunions CD/CA UPMM, paiements des coûts liés aux AG UIMLA etc.) **de celle, « future » du Centre de formation UPMM liée à un compte courant à ouvrir spécifiquement à cet effet** (réception des PAF liés aux probatoires, réception des minervals, paiements des déclarations de créance (DC) des chargés de cours,...)
 - **Gestion séparée de ces deux comptes (en étroite collaboration) avec présentation distincte lors des AG et autres rapports officiels comptables.** A vérifier, compte actuel UPMM de gestion courante aux mains du secrétaire – Pol et des tâches liées à cette fonction (réception des cotisations annuelles avec envoi des cartes de membre et attestations fiscales, paiement des primes d'assurance, ...), compte du centre de formation aux mains du trésorier – Gabriel (PAF Proba, PAF recyclage, PAF journées info, DC chargés de cours, documents officiels impôts etc.)
 - Proposer à l'AGE de passer à un mode de gestion plus professionnel en termes d'engagements à répondre aux attentes des stagiaires, des membres et du public en général.

- Ce mode de gestion passant par le **défraiement des Km des administrateurs se rendant aux réunions officielles des CD/CA** (tarif à définir voire, équivalent au tarif A/R SNCB)
- Ce mode de gestion passant par le **paiement d'un forfait pour les administrateurs en charge d'un poste à responsabilités induisant des heures de travail à domicile a concurrence +/- de celles-ci. Les chargés de cours continueraient à rentrer leurs DC au prorata des heures données et des Km A/R effectués en début et fin de prestation. Un tableau de seuil de rentabilité/nombre de stagiaires/tarif accordé sera édité et proposé en AGE.**

Exemples :

A partir de 10 stagiaires

Trésorier : 300 EUR / année

Secrétaire : 300 EUR / année

Communication : 300 EUR / année

Responsable des formations : 300 EUR / année

Heure de cours : 20 EUR + défraiement des Km A/R

A partir de 15 stagiaires

Trésorier : 500 EUR / année

Secrétaire : 500 EUR / année

Communication : 500 EUR / année

Responsable des formations : 500 EUR / année

heure de cours : 25 EUR + défraiement des Km A/R

- Le passage en mode asbl induit la nécessité de passer à un **CA comprenant au minimum sept administrateurs**. Or, à ce jour :

Président, Alain

Secrétaire, Pol

Trésorier, Gabriel

Communication, Inge

Gestion des stocks, Markus

Administrateur, Charly

>> **WANTED :**

- **un administrateur responsable des formations,**

- **un administrateur supplémentaire chargé de cours potentiel**

- Le passage en mode asbl induit aussi la nécessité de communiquer via le changement de statuts :

- **Liste des administrateurs** (de 6 à Minimum 7 (Cfr + haut)

- **Liste du personnel habilité à la représenter officiellement** auprès des instances, speachs officiels etc. : **le Président** (en cas d'absence, **le Secrétaire**)

- **Liste du personnel en charge de la gestion journalière : le Président, le Secrétaire et le Trésorier**, travaillant individuellement au nom du CA.

- **Le Conseil d'Administration « décide(ra) » à la majorité « qualifiée » càd, 5 administrateurs sur 7. Un administrateur peut être amené à se faire représenter par un autre, lui donnant ainsi sa voie.** (tous ces actes étant validés par l'AG qui reste l'organe de décision souverain.)

- La rigueur sera de mise dans l'envoi des courriers officiels (Petit mot d'introduction, de transmis gentil quand même 😊 accompagnant les pièces officielles Convocation des Administrateurs au CA, à l'AG, Convocation des Membres à l'AG avec l'ordre de jour etc.

- **La « Com » sera un de nos efforts principaux** lors des prochaines semaines.

Il est donc décidé de :

- Prospecter pour un nouveau site fonctionnel, attractif, adapté aux smartphones et tablettes, ...(i/c Inge)

- Préparer le texte du futur Flyer/affiches/site annonçant les formations futures, les dates des Probas etc. (i/c Tous >> envoi des idées accrocheuses à Inge)

Tips : aller voir site SNAM, CFAR, ...

- Prospecter vers le type de revues qui pourraient accueillir notre pub (rando, Sentiers GR, ...) Prospecter des sociétés qui pourraient accueillir nos pubs, flyers (Lecomte, Alpi-Sport, Décathlon, AS Adventure, salles de sport, complexes sportifs etc.)

- Alain prospectera vers le Ministre René Collin en vue d'une éventuelle subvention du CGT à nos formations.
- Alain téléphonera à Michel DVM afin de lui proposer de s'investir plus avant dans la gestion des formations. Idem envers Jean-François.
- Au niveau des **dates importantes** à imbriquer dans nos agendas et communications à venir :
 - **Journée d'information et de préparation à la réussite du probatoire Rando Init le dimanche 01 septembre à Marche.** (i/c Dom comme CP + deux moniteurs AMM)
 - **Probatoire Rando Educ le dimanche 15 septembre dans les Vosges** (i/c Dom comme CP + trois moniteurs AMM) (**Deuxième date possible et/ou rattrapage, le dimanche 13 octobre dans les Vosges**)
 - **Probatoire Rando Init le dimanche 29 septembre à Freyr.** (i/c Dom comme CP + deux moniteurs AMM)
 - **Prochaine AG Extraordinaire en vue d'entériner tout cela** (présentation PwP deux comptes , proposition de texte modifié des statuts, ...) **le lundi 17 juin 1900 Hr au Cx sportif de Jambes.** (réservation salle i/c Alain)
>> convocations i/c Alain
- A convenir PAF Proba Init, PAF Proba Educ, Minervals Init, Educ

4. Se tenir prêt à une **prochaine réunion du CD UPMM : lundi 20 mai à 1400 Hr au Cx Adeps** à Jambes
5. **Prochaine AG extraordinaire UPMM :lundi 17 juin à 1900 Hr au Cx sportif Adeps à Jambes.**

Alain
Président UPMM